

"Une entreprise aventureuse" dans Combat (9 juillet 1957)

Légende: Le 9 juillet 1957, le quotidien français Combat expose les risques d'une ratification trop hâtive des traités instituant la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA ou Euratom) compte tenu notamment de l'état d'impréparation de la France.

Source: Combat. de la Résistance à la Révolution. 09.07.1957, n° 4052; 15e année. Paris: Combat. "Une entreprise aventureuse", p. 1; 5.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/une_entreprise_aventureuse_dans_combat_9_juillet_1957-fr-2055bf23-cfe0-41b5-bb39-58f29028e747.html



Date de dernière mise à jour: 05/11/2015

Une entreprise aventureuse

La querelle entre partisans et adversaires du Marché commun et de l'Euratom est mal posée devant l'Assemblée et devant l'opinion. Elle revêt l'aspect d'une controverse entre « européens » soucieux d'unification de l'Europe occidentale et nationalistes attardés préoccupés de maintenir intégralement la souveraineté nationale. Ainsi présentée, elle ne rend pas compte des vraies difficultés du problème et de son aspect pour la France. Et le spectacle d'une Assemblée, assez peu soucieuse de comprendre les données du problème, ainsi que l'a démontré l'absence presque totale des députés lors des séances du débat, mais préoccupée avant tout d'émettre un vote inspiré par une conviction politique, pour ne pas dire un mythe, autorise toutes les inquiétudes.

Nous n'avons jamais discuté le principe même du Marché commun. Les innombrables arguments en faveur d'un large marché à l'échelle des grands de ce monde, l'espoir d'une plus grande productivité, d'une vie plus large et d'une prospérité accrue sont des raisons suffisantes pour que le principe même ne soit pas contesté. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. La France est-elle adaptée à cette entreprise ? C'est la question essentielle que refusent de se poser les européens de principe, et dont la réponse suscite l'émotion et l'inquiétude de ceux qui font passer leur pays et ses intérêts avant les idées, si généreuses et si louables soient-elles.

Or, toutes les considérations tirées de la vie économique française font qu'il est clair que nous sommes handicapés dans la course qu'on nous propose. Nos prix sont trop élevés, par suite du surcroît de charges fiscales et sociales qui accable la France et épargne l'Allemagne. Notre monnaie n'est pas à l'échelle des concurrentes. Notre équipement est inférieur à celui de notre voisine de l'Est, nos charges en Afrique ne seront pas équitablement réparties, le sous-développement de certaines de nos régions risque d'être encore accentué dans une concurrence où seules les grandes régions industrielles bénéficieront de leur avance et de leur puissance.

Il est certes facile de répondre que précisément cette concurrence nous contraindra à agir pour survivre, et que le temps nous est laissé pour nous préparer. L'argument est de ceux que l'on ne peut rejeter. Mais précisément c'est le point le plus faible de l'argumentation des partisans du traité, celui où la réalité est laissée volontairement dans l'ombre. Notre régime politique, en effet, impuissant par définition, est incapable de remettre la France debout. Il vient, depuis janvier 1956, d'apporter une preuve supplémentaire de son inefficacité en laissant se développer une crise financière extérieure et intérieure qui nous met au bord de la faillite. Et le spectacle le plus inattendu nous a été réservé de partisans fougueux du libre-échange obligés de recourir au blocage des importations. Singulier prologue à une entreprise que de déclarer tout haut son impuissance à créer les conditions mêmes de son succès. Le danger est qu'une fois de plus la nécessité nous oblige en cours de chemin à renoncer, pour ne pas mourir, à appliquer des traités que nous avons signés. Les partisans les plus effrénés du Marché commun devraient pas oublier le coup mortel qu'ils risquent de porter à l'unification européenne pour l'avoir voulue avant de rendre sa réalisation possible.

Le résultat est que ce vote de l'Assemblée paraît être dicté par des irresponsables, mal informés et à l'esprit aventureux, semblables à des apprentis sorciers insoucians des conséquences de leurs incantations.

Le gouvernement pousse cet esprit d'aventure à son comble en demandant un vote unique sur le Marché commun et l'Euratom. Il entend ainsi forcer la main de ceux qui, partisans du Marché commun, émettent les plus vives réticences à cette entreprise de technocrates, dont aucun n'a pu définir en termes clairs ce que la France avait à gagner aux abandons qu'elle s'apprête à consentir.

En avance notable en ce qui concerne la recherche atomique sur ses partenaires éventuels, grande productrice d'uranium, elle va confier ces apports à un pool de concurrents en retard, et nul ne peut expliquer clairement en quoi l'abandon d'un actif est le gage d'un enrichissement. Si cette entreprise fumeuse devait être appuyée par les USA, par exemple, grande puissance atomique, l'avantage serait certain, mais nous allons fusionner nos avantages avec des retards. Il semble qu'une obscure conjuration alimentée par une propagande effrénée a voulu profiter de l'occasion du Marché commun pour mettre la main sur

l'avenir énergétique de notre pays. Dans quel but ?

Déjà, à Bruxelles, les réunions préparatoires des organismes de coordination se déroulent. L'affaire est dans le sac, et l'Assemblée va ratifier.

Il peut paraître puéril dans ce régime d'irresponsabilité organisée d'attirer l'attention de ceux qui, avec légèreté, vont compromettre l'avenir du pays, sans assurer d'abord son renouveau. Il n'en reste pas moins qu'un jour des comptes seront demandés.